

# LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

La CAQ ouvre la porte à un compromis sur les signes religieux | **A 3**

## MONDE

Démission surprise de l'ambassadrice américaine à l'ONU | **B 5**

## CULTURE

Guy, le faux documentaire plus vrai que vrai | **B 8**



### III PRÊTRES PÉDOPHILES

## Prendre la mesure du scandale au Québec

L'archevêque de Montréal dit vouloir collaborer avec la justice, mais il n'est pas encore prêt à ouvrir ses livres

MAGDALINE BOUTROS  
LE DEVOIR

Le diocèse de Montréal accepterait de collaborer avec les autorités si une enquête était lancée sur le scandale des prêtres pédophiles — en donnant notamment accès aux dossiers des prêtres —, mais il ne souhaite pas pour autant aller au-devant d'un tel exercice.

« Si le processus judiciaire juge que c'est ce qu'il faut faire, on va collaborer avec le processus judiciaire. Mais on ne veut pas le devancer », soutient M<sup>gr</sup> Christian Lépine, archevêque de Montréal.

À l'occasion d'une rencontre avec *Le Devoir* organisée vendredi au diocèse de Montréal, M<sup>gr</sup> Lépine a déclaré être favorable à un exercice plus circonscrit de statistiques, « validé de façon externe », qui permettrait de mieux saisir l'étendue du scandale au Québec. L'Église ne serait toutefois pas encore prête à se lancer dans cette voie, puisqu'il y a « encore du travail à faire pour protéger la confidentialité », fait valoir M<sup>gr</sup> Lépine.

### Comme en Irlande ?

C'est en 1989 que le scandale des prêtres pédophiles a éclaté au grand jour au Canada, lorsque le public a pris connaissance des sévices sexuels subis par des pensionnaires de l'orphelinat Mount Cashel à Terre-Neuve. Trente ans plus tard, on ne sait toujours pas à quel point le phénomène était répandu au Canada comme au Québec. Aucune enquête n'a été menée pour déterminer le nombre total de victimes de prêtres pédophiles ainsi que le nombre d'abuseurs.

VOIR PAGE 4 : MYSTÈRE



La présidente sortante de l'Organisation internationale de la Francophonie espérait obtenir un deuxième mandat.

KAREN MINASYAN AGENCE FRANCE-PRESSE

### III FRANCOPHONIE

## Ottawa largue Michaëlle Jean

MARIE VASTEL  
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE  
À OTTAWA  
LE DEVOIR

**Le Québec, à l'instar du gouvernement fédéral, se rallie à la candidature rwandaise**

La carrière de Michaëlle Jean au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie est pour ainsi dire terminée. Justin Trudeau et François Legault l'ont tous deux laissée tomber pour appuyer plutôt la candidature de la Rwandaise Louise Mushikiwabo au poste de secrétaire générale de l'organisme. Une nouvelle que l'équipe de Michaëlle Jean a apprise... du *Devoir*.

Les premiers ministres canadien et québécois s'apprêtaient à prendre l'avion ensemble vers le sommet d'Erevan en Arménie, mardi, lorsqu'ils ont tour à tour confirmé qu'ils se rangent derrière le consensus France-Afrique au lieu de défendre la réélection de Michaëlle Jean jusqu'à la toute dernière minute.

Le gouvernement canadien laissait déjà entendre depuis une semaine, en coulisses, qu'il pourrait finir par accepter cette tradition de consensus qui règne au sein de l'OIF lors d'élections au poste de secrétaire général. Mais le bureau de la ministre de la Francophonie Mélanie Joly l'a finalement confirmé publiquement mardi : « Nous saluons le travail de M<sup>me</sup> Jean à la tête de la Francophonie, notamment en ce qui a trait à l'éducation des filles et à l'émancipation des femmes. Pour ce qui est du poste de secrétaire général, le Canada est prêt à se rallier au consensus, comme le veut la façon de faire en Francophonie », a laissé tomber l'attaché de presse de Mélanie Joly, Jeremy Ghio.

VOIR PAGE 2 : OTTAWA

## INDEX

Avis légaux.....	B2
Carrières.....	B3
Culture.....	B7
Décès.....	B4
Économie.....	B1
Éditorial.....	A6
Grille TV.....	B6
Idées.....	A7
Météo.....	B4
Monde.....	B4
Mots croisés.....	B4
Sports.....	B6
Sudoku.....	B4

### III ARMÉNIE

## Sortir de la victimisation

Il faut se souvenir des résistants, dit Harutyun Marutyan

**Le XVII<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie se déroule cette année en Arménie, un pays millénaire qui porte le lourd fardeau du premier génocide du XX<sup>e</sup> siècle et qui est aujourd'hui en pleine crise démocratique. *Le Devoir* est allé à la rencontre de ces Arméniens qui cultivent, encore aujourd'hui, un amour profond pour la langue française.**

CHRISTIAN RIOUX  
À EREVAN  
LE DEVOIR

L'arrière-grand-père de Tatevik Grigoryan, Melik, n'était qu'un marmot lorsqu'en 1915 l'armée turque est venue exterminer sa famille, à Kars en Anatolie orientale. Il fut le seul survivant et dut la vie à un officier qui tira en l'air au lieu de

l'abattre. Envoyé à l'orphelinat américain, il n'apprit son âge et son nom de famille qu'à 20 ans, après la découverte par hasard d'un document d'état civil.

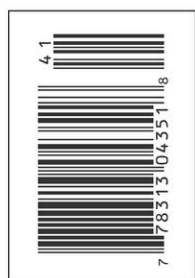
Tatevik Grigoryan conserve précieusement le certificat de l'orphelinat dont elle a envoyé un exemplaire au Mémorial du génocide à Erevan.

VOIR PAGE 2 : ARMÉNIE



Un homme et ses enfants circulent à vélo dans une rue d'Erevan en arborant le drapeau arménien.

VANO SHLAMOV AGENCE FRANCE-PRESSE



## La France appuyait déjà Louise Mushikiwabo

### OTTAWA

SUITE DE LA PAGE A 1

Le premier ministre désigné du Québec, François Legault, s'est fait plus circonspect. « Je vous annonce que le gouvernement élu de la CAQ n'appuiera pas M<sup>me</sup> Jean pour sa réélection à la tête de l'OIF. Nous nous joindrons au consensus africain qui est plein de potentiel. Il est maintenant temps de laisser place à un nouveau style de gestion », a annoncé M. Legault sur Twitter.

#### Un désaveu sans préavis

À Erevan, en toute fin de soirée, c'est *Le Devoir* qui a appris la nouvelle au porte-parole de Michaëlle Jean, Bertin Leblanc, qui a indiqué qu'il n'y aurait pas de réaction dans l'immédiat.

Selon nos sources, le renouvellement du mandat de Michaëlle Jean n'avait plus que le soutien de trois ou quatre pays africains.

Mardi soir, Michaëlle Jean a remis le prix littéraire des Cinq continents à l'écrivain belge Jean-Marc Turine dans un théâtre du centre de la capitale arménienne. Visiblement fébrile, elle a prononcé un discours sans texte et refusé de répondre aux questions du *Devoir*.

Plus tôt, contrairement à la tradition, la secrétaire générale avait confié à l'administrateur de l'OIF, Adama Ouane, le soin d'inaugurer le Village de la Francophonie, où le public peut visiter les kiosques de nombreux pays membres.

Les sortés d'Ottawa et de Québec viennent sceller son sort à la tête de l'OIF, indique François Audet, de l'Institut d'études internationales de Montréal. « Si le Canada ne soutient pas M<sup>me</sup> Jean, c'est la fin de tous les espoirs — si jamais il restait des espoirs », a résumé le politologue au *Devoir*.

#### Front commun africain

Michaëlle Jean faisait face à un consensus des pays africains, qui se sont rangés en bloc derrière la candidature de la ministre des Affaires étrangères du Rwanda, Louise Mushikiwabo. La Rwandaise a en outre reçu l'appui du président français, Emmanuel Macron, au mois de mai. Devant cet imposant front commun, le gouvernement canadien a préféré se rallier au consensus plutôt que de résister et de courir le risque de froisser des alliés.

Or, selon François Audet, Justin Trudeau aurait dû trancher plus tôt puisque les « dés étaient joués depuis plusieurs semaines ». Le gouvernement canadien fait campagne pour décrocher un siège au Conseil de sécurité

des Nations unies dans trois ans. Le continent africain rassemble à lui seul 54 votes en vue de cette élection. « C'est pousser l'audace, fait valoir M. Audet. Le Canada est extrêmement en retard dans sa quête pour un siège aux Nations unies. Il ne peut pas se permettre de jouer les fanfarons dans un processus aussi important. »

Le gouvernement Trudeau a expliqué mardi qu'il voulait s'assurer que le sommet d'Erevan ne sera pas monopolisé par l'élection de la secrétaire générale mais permettra de « discuter des priorités ». « Nous allons continuer de promouvoir le fait français, les valeurs de démocratie et de droits de la personne, et la croissance économique qui profite au plus grand nombre au sein de l'organisation et ailleurs sur la scène internationale », a plaidé l'attaché de presse de Mélanie Joly.

Du côté de Québec, François Legault a affirmé par voie de communiqué que « l'Afrique recèle des potentiels énormes, tant pour notre économie que pour l'avenir de la langue française. C'est pourquoi [il a] l'intention d'appuyer une candidature provenant de ce continent ».

#### Des critiques

La candidature du Rwanda à la tête de l'OIF a cependant été critiquée, parce que l'anglais y est devenu la langue d'enseignement et d'administration. Le bilan du régime de Paul Kagame en matière de démocratie et de respect des droits de la personne a lui aussi été dénoncé.

Le XVII<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie débutera officiellement jeudi. Michaëlle Jean doit accueillir les chefs d'État et de gouvernement — dont Justin Trudeau et François Legault — et leur présenter son rapport. L'élection de la nouvelle secrétaire générale se déroulera ensuite à huis clos vendredi, juste avant la clôture de la rencontre.

L'OIF rassemble 58 gouvernements et États membres. Une tribune importante pour un pays comme le Canada, souligne M. Audet, car Justin Trudeau peut y avoir un poids plus important qu'au sein de l'ONU, par exemple, où il est un plus petit joueur. « Pour le Canada, c'est une institution qui lui permet d'avoir une influence à l'international dans des forums qu'il ne pourrait pas avoir ailleurs, parce que c'est un pays important de la Francophonie. »

De ce fait, Justin Trudeau devrait faire preuve de leadership cette semaine, selon lui, en s'opposant à la demande d'adhésion de l'Arabie saoudite, qui veut se joindre à l'OIF.

Avec Christian Rioux



## Pas de réconciliation sans reconnaissance du génocide

Le mont Ararat aujourd'hui en Turquie, mais qui fut le cœur de l'Arménie historique.

KAREN MINASYAN  
AGENCE  
FRANCE-PRESSE

### ARMÉNIE

SUITE DE LA PAGE A 1

Dans sa famille, on se raconte cette histoire de mère en fille et de père en fils pour préserver la mémoire du premier génocide du XX<sup>e</sup> siècle qui raya de la carte un million et demi d'Arméniens assassinés ou morts en déportation. Les autres se dispersèrent à travers le monde. C'est pourquoi, aujourd'hui encore, 70 % des Arméniens vivent hors d'Arménie.

Nul doute qu'en accueillant le XVII<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie cette semaine, l'Arménie cherchera à faire avancer la reconnaissance de ce génocide. Un drame sans nom que le Québec fut parmi les premiers à reconnaître, dès 1980 sous le gouvernement de René Lévesque. La France le fit en 2001 et le Canada en 2004 (mais sans en préciser l'auteur).

« Avant de mourir, à 93 ans, ma grand-mère a rassemblé dans un album toutes les photos qu'elle avait sur ces événements et elle nous l'a remis, pour qu'on se souvienne », dit Tatevik. C'est un peu à la mémoire de son grand-père qu'elle a entrepris en 2011 de rencontrer les derniers réfugiés encore vivants en Arménie. La plupart étaient centenaires ou presque. En deux ans, elle a ainsi brossé 34 portraits publiés pour la plupart par l'agence de presse nationale Armenpress. « On voulait juste ajouter notre petite contribution à cette histoire immense », dit-elle. Sillonnant le pays, elle a rencontré des vieillards aujourd'hui décédés mais dont la mémoire était toujours vive. « Certains avaient des souvenirs d'enfance, d'autres, trop petits, s'étaient fait raconter les événements. La plupart pleuraient en parlant de cette époque. »

#### L'impossible réconciliation

« La mémoire du génocide, ici en Arménie, c'est une affaire quotidienne qui touche tout le monde », dit Harutyun Marutyan qui dirige depuis peu le Mémorial du génocide arménien, Tsitsernakaberd (le « fort aux hirondelles »), qui domine la ville. Tous les 24 avril, des centaines de milliers d'Arméniens se rassemblent autour de cette gigantesque flèche de béton qui domine la ville. La nuit, des jeunes viennent avec des flambeaux veiller les morts en contemplant le sommet enneigé du mont Ararat aujourd'hui en Turquie, mais qui fut le cœur de l'Arménie historique. C'est là, dit *La Genèse*, que Noé se serait échoué avec son arche. Ironiquement, en turc, Ararat se dit « montagne de la souffrance ».

« Cette souffrance durera tant que ce drame ne sera pas reconnu, dit Marutyan. Aujourd'hui, il n'y a plus guère que l'Iran et quelques petits pays qui nient la Shoah. Le génocide arménien, lui, n'est toujours pas reconnu par de grandes puissances. Or, sans la reconnaissance, il ne peut y avoir de réconciliation.

Si on nous dit qu'il ne s'est rien passé, alors comment pouvons-nous nous demander ce qu'il faut retenir ou oublier de ces événements afin d'apaiser la mémoire ? On ne peut même pas poser la question. »

Malgré l'accumulation des preuves, le génocide arménien n'a toujours pas été reconnu par des pays aussi importants que le Royaume-Uni. Même Barack Obama n'a jamais prononcé le mot malgré une résolution du Congrès en ce sens.

« Aujourd'hui, on a tous les documents pour prouver l'organisation systématique de ce génocide », dit-il. On pense notamment aux travaux titanesques de l'historien turc Taner Akçam de l'Université Clark, dans le Massachusetts, qui a décodé des câbles secrets du gouvernement turc dans lesquels il est question d'« annihiler tous les Arméniens ». Mais on ne se met pas à dos un membre de l'OTAN aussi important que la Turquie, où la seule utilisation du mot « génocide » est passible de prison.

#### Ceux qui ont résisté

Après avoir consacré l'essentiel de sa carrière à cette question, Harutyun Marutyan estime qu'il est néanmoins temps d'avoir une vision moins misérabiliste de ces événements. Est-ce parce que sa famille vient de Van, où les Arméniens opposèrent une véritable résistance aux soldats de l'Empire ottoman ? Avant l'extermination des 192 000 Arméniens de la ville de Van, dit-il, sa grand-mère aidait les résistants à recharger leurs fusils en récupérant les balles.

Toujours est-il que l'anthropologue voudrait « que l'on mette enfin l'accent sur ceux qui ont résisté et qui se sont battus. Il faut sortir de la victimisation. Je sais qu'il y a beaucoup de jeunes qui hésitent à venir manifester le 24 avril car ils ne veulent pas s'identifier à des descendants de fusillés ».

En 1920 lorsqu'il retourna à Constantinople occupée par les Alliés, le poète Gostan Zarian, qui écrivait en français et en russe et avait côtoyé Lénine, Apollinaire et Picasso avant d'être traité de contre-révolutionnaire et de nationaliste arménien, eut ces mots : « Ce que nous avons perdu est si immense que c'est un sujet sur lequel il est impossible de ne rien écrire. Nos hiers sont pleins de sang et de feu, nos aujourd'hui d'incertitude, nos lendemains restent enveloppés de mystère. »

Même si, en 2017, on estimait que seulement 18 survivants du génocide étaient toujours vivants en Arménie, cette page ne semble toujours pas tournée, déplore Marutyan. Presque un siècle plus tard, Tatevik Grigoryan, elle, veut écrire l'histoire de sa famille. Une façon peut-être de laisser quelque chose au petit dont elle accouchera en décembre, reconnaît-elle. « Ce sera la cinquième génération après le drame. C'est peut-être juste une goutte d'eau, mais ce sera la mienne. »

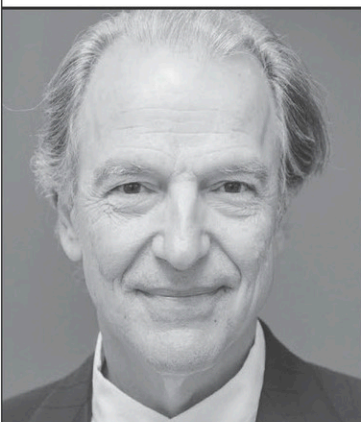


CONSEIL  
DES RELATIONS  
INTERNATIONALES  
DE MONTRÉAL

Déjeuner-causerie de  
la Série Culture  
présenté par :

caisse de  
laculture

Desjardins



**Pierre Lassonde**  
Président du conseil d'administration,  
Conseil des arts du Canada (CAC)



**Nathalie Bondil**  
Directrice générale et conservatrice  
en chef, MBAM  
Vice-présidente du conseil, CAC



**Simon Brault**  
Directeur et chef de la direction,  
Conseil des arts du Canada

## Pourquoi les arts doivent-ils traverser les frontières ?

#### Thèmes abordés :

- L'impact des réseaux et partenariats internationaux pour le développement des entreprises culturelles
- L'importance de la collaboration et de la coordination avec le secteur privé
- Financer la création culturelle à l'ère de la transformation numérique et de la diversité
- L'influence des arts sur la société et le monde des affaires

#### Avec l'appui de :

Bell

Desjardins

Hydro  
Québec

BOMBARDIER

SNC-LAVALIN

BNP PARIBAS  
La banque d'un monde qui change

UQAM

CONSEIL  
DES ARTS  
DE MONTRÉAL

OSM  
ORCHESTRE  
SYMPHONIQUE  
DE MONTRÉAL

LE DEVOIR

## III LAÏCITÉ

## La CAQ assouplit sa position

Les enseignants pourraient obtenir des « droits acquis » pour le port de signes religieux

MARIE-MICHÈLE SIOUI  
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE  
À QUÉBEC  
MARCO FORTIER  
LE DEVOIR

Une semaine après avoir annoncé des pertes d'emploi pour des employés de l'État qui renonceraient à retirer leurs signes religieux, la Coalition avenir Québec a jeté du lest mardi en ouvrant la porte à un « droit acquis » pour les enseignants — et peut-être même d'autres personnes en « position d'autorité ».

Simon Jolin-Barrette a rappelé que la position de la CAQ a « toujours été de dire [qu']il n'y a pas de clause de droits acquis » pour les personnes portant des signes religieux. « Cela étant dit, on est prêts à discuter avec les différents partis d'opposition », a-t-il ajouté.

L'équipe de François Legault est donc ouverte au compromis; elle souhaite « collaborer avec les partis d'opposition » et « passer enfin à autre chose » en adoptant « une loi qui va consacrer la laïcité de l'État ».

La semaine dernière, la CAQ s'était montrée formelle, attestant que les enseignants, policiers, procureurs de la Couronne, juges et gardiens de prison devraient, sous un gouvernement caquiste, s'abstenir de porter un signe religieux, à défaut de quoi ils perdraient leur emploi.

Tout juste confirmé au poste de chef intérimaire du Parti québécois, Pascal Bérubé a accueilli la nouvelle prise de position de la CAQ d'un ton plutôt positif. « On ne veut pas que personne soit congédié. [...] J'ai cru comprendre que la CAQ avait reculé à nouveau sur cette question-là. [...] Lorsqu'on aura une pièce législative, on pourra l'apprécier, mais nos positions demeurent les mêmes », a-t-il affirmé.

Québec solidaire a déclaré qu'il n'y avait pas, au Québec, « de problème avec les enseignants qui portent le voile ou la kippa », outre un « problème de perception ». « M. Legault devrait mettre ses priorités ailleurs », a fait savoir le parti.

Le Parti libéral n'a pas répondu aux questions du *Devoir*.

## La laïcité avec le crucifix

Simon Jolin-Barrette a par ailleurs affirmé que son parti avait l'intention de garder le crucifix dans l'enceinte du Salon bleu, « parce qu'il s'agit pour nous d'un objet patrimonial ».

La CAQ a effectué l'an dernier une volte-face sur cette question: elle a retiré à la dernière minute son appui à une motion de Québec solidaire visant à retirer l'objet de la salle de l'Assemblée nationale. À l'instar des caquistes, les libéraux souhaitent le maintien de cette croix — en fait une copie de l'originale offerte par Maurice Duplessis en 1936. Les péquistes proposent quant à eux de la retirer.



Porte-parole de la CAQ, Simon Jolin-Barrette a rappelé que la position de son parti a « toujours été de dire [qu']il n'y a pas de clause de droits acquis » pour les personnes portant des signes religieux, mais qu'il était « prêt à en discuter avec les autres partis ».

JACQUES BOISSINOT  
LA PRESSE  
CANADIENNE

Si elle est perçue comme un pas de côté dans la joute politique, la nouvelle approche de la CAQ sur les signes religieux n'est pas « moins inconstitutionnelle pour autant », a fait valoir Stéphane Beaulac, professeur de droit constitutionnel à l'Université de Montréal.

« Les droits et libertés ne sont pas tributaires d'une chronologie quelconque », a-t-il avancé dans un entretien avec *Le Devoir*. Ce n'est pas parce qu'une catégorie de citoyens conserverait le « droit acquis » de porter un signe religieux qu'il serait moins illégal d'en interdire le port à une autre catégorie de personnes, a-t-il expliqué.

Quant au maintien du crucifix à l'Assemblée nationale, il envoie selon le professeur Beaulac un message contradictoire pour un gouvernement qui prône la laïcité.

« Le président de notre institution démocratique par excellence au Québec a un crucifix au-dessus de la tête. C'est la laïcité à vitesse variable », a-t-il affirmé.

À la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) comme à la Centrale

des syndicats du Québec, la possibilité de créer « deux classes de salariés » par la reconnaissance d'un droit acquis a dérangé.

« Les disparités de traitement ont souvent pour effet de diviser les personnes salariées et clairement, ce n'est pas ce qu'on souhaite. Donc, il faudra étudier la question vraiment plus attentivement », a déclaré la présidente de la seconde organisation, Sonia Éthier.

« Comment peut-on accepter que quelqu'un ait un droit acquis, mais que l'autre personne n'ait pas le même droit? Il n'y a pas une organisation syndicale qui peut accepter ça », a ajouté Sylvain Mallette, de la FAE.

Et puis, sur le fond, la CAQ se fourvoie, à son avis, puisqu'elle prétend que les enseignants « détiennent la même autorité que les policiers ou juges ».

« Des mesures disciplinaires à l'encontre de profs qui auraient cherché à convertir leurs élèves, il y en a eu... zéro. Pourquoi vouloir régler un problème qui n'existe pas? » a-t-il demandé.

Avec Isabelle Porter

## III PARTI QUÉBÉCOIS

## Pascal Bérubé à la tête de la « corvée »

ISABELLE PORTER  
À QUÉBEC  
LE DEVOIR

Le député de Matane Pascal Bérubé a annoncé mardi qu'il agirait à titre de chef intérimaire du Parti québécois et qu'il ne serait dès lors pas candidat lors de la véritable course à la chefferie du parti, qui aura lieu au plus tôt l'an prochain.

Entouré des huit autres élus de son parti, Pascal Bérubé a déclaré mardi ne pas être intéressé par le poste de chef. « Je suis un gars d'équipe », a-t-il répété. « Je vous dirais franchement que je n'ai jamais eu cette ambition. »

Le député de 43 ans est pourtant le candidat péquiste à avoir récolté le plus fort appui dans sa circonscription aux dernières élections, avec 69,4 % des votes dans Matane-Matapédia. Politicien de carrière, il est au Parti québécois depuis toujours.

« Je suis au PQ depuis l'âge de 18 ans, j'en ai maintenant 43. J'ai commencé comme militant jeune, j'ai occupé à peu près toutes les fonctions dans ma formation politique, a-t-il raconté. C'était le parti de mon père, c'était le parti de mon grand-père. »

## Pas question de disparaître

Lors des précédentes courses à la chefferie, il s'était rangé derrière Pierre Karl Peladeau (2015), puis Jean-François Lisée (2016). Quant à la prochaine, personne au parti ne semble pressé de la lancer.

« On pense que le temps va être notre plus grand allié », a dit à ce sujet la députée de Joliette, Véronique Hivon, que beaucoup perçoivent comme une future chef.

Le parti, a-t-elle dit, doit plus se concentrer sur « le quoi et le pourquoi » que se « précipiter sur le qui ». Ainsi, les paramètres mêmes de la course ne seront pas discutés avant 2019, prévient son groupe de députés.

Le parti fondé par René Lévesque a connu le 1<sup>er</sup> octobre une défaite cuisante, son nombre d'élus passant de 32 à 9, soit un député de moins que Québec solidaire.

Malgré tout, les élus péquistes ne se découragent pas.

« Pour certains, il faudrait tirer un trait sur notre mouvement comme si nous avions atteint la fin de notre vie utile. Non. L'histoire se poursuit », a notamment affirmé M. Bérubé. « Nous continuons avec l'esprit des pionniers de ce grand mouvement politique. »

Poursuivant avec l'analogie des pionniers, le député de Matane-Matapédia a comparé le travail qui attend son parti à une « corvée », dans le sens positif du terme.

« Les corvées pour les Québécois, ce sont des moments de mobilisation sans précédent qui laissent des traces profondes dans le paysage. »

Pour repenser le PQ, M. Bérubé souhaite entendre aussi des gens de l'extérieur du parti. Des consultations sont notamment au programme.

D'ici là, les péquistes entendent se distinguer au Parlement. « L'étude des projets de loi [...] On était tout le temps les meilleurs, les plus assidus, les plus rigoureux », a-t-il dit avant de décocher des flèches à Québec solidaire et au Parti libéral.

« Nous, on ne va pas se proclamer l'opposition officielle. [...] Ce ne seront pas les slogans qui feront parler de nous, ce n'est pas la nostalgie du pouvoir, ça va être les actions. »

**Les corvées pour les Québécois, ce sont des moments de mobilisation sans précédent qui laissent des traces profondes dans le paysage**

PASCAL BÉRUBÉ



## III FONCTION PUBLIQUE

## La nomination de grands patrons serait soumise à un vote de l'Assemblée nationale

MARIE-MICHÈLE SIOUI  
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE  
ISABELLE PORTER  
À QUÉBEC  
LE DEVOIR

La CAQ a confirmé mardi son intention de soumettre les nominations des grands patrons de la Sûreté du Québec et de l'Unité permanente anticorruption de même que du Directeur des poursuites criminelles et pénales à un vote aux deux tiers de l'Assemblée nationale.

Le député élu Simon Jolin-Barrette a annoncé que le gouvernement de François Legault déposerait un projet de loi en ce sens d'ici la fin de l'année, puisque « le processus actuel n'est plus convenable pour nos institutions démocratiques ». « Il faut valoriser le rôle de député », a-t-il déclaré.

Or cette « valorisation » ne permettra pas le vote libre en Chambre, a confirmé le porte-parole de la CAQ Ewan Sauves.

La réforme vise plutôt à ce que les partis s'entendent sur un même candidat avant la tenue du vote, a-t-il expliqué.

« Le but, c'est que [le choix du candidat ou de la candidate] fasse l'unanimité. Si les gens votent contre, ça montrerait plutôt que la réforme ne marche pas. »

## Appuis

La proposition caquiste profite de l'appui du Parti québécois et de Québec solidaire. Elle est contraire à la recommandation de la commission Charbonneau — qui suggérait plutôt que le gouvernement s'en remette à un comité de sélection qui choisirait un commissaire de l'UPAC pour un mandat de sept ans non renouvelable —, mais conforme à un engagement pris en campagne électorale par le chef caquiste, François Legault.

Elle marque aussi un recul dans la volonté de la CAQ de soumettre la nomination du directeur du Service de police de la Ville de Montréal à l'assentiment des deux tiers des élus.

Cette tâche relève du conseil municipal de Montréal, a reconnu Simon Jolin-Barrette.

**La CAQ vise à mettre fin au processus de nomination des « p'tits amis » du gouvernement, comme son chef aime les appeler**

Le député élu de Borduas a en outre annoncé que le gouvernement caquiste confiera à son nouveau secrétaire général, Yves Ouellet, le mandat de « revoir en profondeur le processus de nomination aux postes stratégiques du gouvernement ».

En cela, la CAQ vise à mettre fin au processus de nomination des « p'tits amis » du gouvernement, comme son chef aime les appeler. Plus question, cependant, de confier les nominations au Vérificateur général, comme l'avait promis la CAQ dans le passé.

Le secrétaire Ouellette devra formuler des recommandations « rapidement », mais d'ici là, le parti de François Legault se réserve le droit de « faire quelques nominations », « parce qu'il faut que le gouvernement fonctionne ».

Yves Ouellet jettera aussi un coup d'œil à ceux qui occupent des emplois supérieurs, afin de s'assurer qu'on a les « bonnes personnes aux bons endroits », a confirmé Simon Jolin-Barrette, se défendant néanmoins de vouloir procéder à un « grand ménage ».



GUILLAUME LEVASSEUR LE DEVOIR

## « L'Église réagit seulement lorsqu'elle [...] n'a plus le choix »

### SCANDALE

SUITE DE LA PAGE A 1

« Ça pourrait être astronomique », lance Thomas Doyle en parlant du nombre potentiel de victimes québécoises. Cet ancien prêtre dominicain est l'un des premiers lanceurs d'alerte de l'Église catholique. En 1985, il avisait les plus hautes instances du Vatican de l'ampleur du phénomène des agressions sexuelles commises par le clergé aux États-Unis et de l'entreprise de camouflage qui s'en est suivie. Depuis, il a été témoin expert ou consultant aux enquêtes publiques déployées entre autres en Irlande, en Australie et aux États-Unis, en plus d'avoir été appelé à la barre de nombreux procès intentés contre des congrégations religieuses.

Thomas Doyle, qui a grandi dans l'ouest de Montréal, croit que « des milliers de victimes ne sont toujours pas sorties de l'ombre au Québec ».

En entrevue au *Devoir* depuis la Virginie, l'homme de 74 ans dresse un parallèle entre ce que l'on pourrait découvrir au Québec et ce qui a été mis au jour en Irlande, où quelque 15 000 personnes ont révélé avoir été victimes d'abus

sexuels perpétrés par des membres du clergé alors qu'elles étaient enfants. Ici comme là-bas, l'Église catholique a régné en maître pendant des décennies et contrôlait nombre d'orphelinats et d'écoles où résidaient des pensionnaires. Et ici comme là-bas, bien des gens savaient, mais tout le monde acceptait. Jean-Guy Nadeau, aujourd'hui professeur à la retraite de l'Institut d'études religieuses de l'Université de Montréal, se souvient qu'à son entrée dans un collège dirigé par une communauté religieuse, en 1961, ses oncles le taquinaient ouvertement. « Ils disaient que j'allais me faire taponner par des pères, se rappelle-t-il. Ce n'était pas la fin du monde dans le temps. On était dans une autre culture. »

#### Du langage codé

Serait-ce donc possible qu'il y ait plus de 10 000 victimes au Québec? « Quand on généralise, on exprime une blessure, on est en état de choc parce qu'il y a eu des abus. Mais généraliser n'amène pas plus de justice », répond M<sup>gr</sup> Lépine, qui se dit sceptique sur la possibilité d'une telle envergure. « Le point de départ, c'est lorsqu'il y a une allégation », affirme-t-il. Aux yeux de Thomas Doyle, c'est justement là



M<sup>gr</sup> Christian Lépine, archevêque de Montréal

que réside une partie du problème. « L'Église réagit seulement lorsqu'elle est confrontée et qu'elle n'a plus le choix », dit-il.

Selon plusieurs experts interrogés, les dossiers que l'Église conserve sur ses prêtres permettraient de révéler d'autres cas d'abus. Thomas Doyle explique que du langage codé était utilisé pour y désigner les prêtres abuseurs. Les termes « actions inappropriées », « affection déplacée », « faiblesse morale » ou « *de sexto* », qui fait référence au 6<sup>e</sup> commandement traitant de l'adultère, ont ainsi été consignés par écrit dans certains cas.

Pendant que ces dossiers dorment dans les diocèses, le temps joue contre nombre de victimes qui souhaitent obtenir compensation. Plusieurs d'entre elles ne peuvent tenter de poursuite en raison du délai de prescription. Thomas Doyle y voit une « hypocrisie » de l'Église catholique. « D'un côté, ils disent qu'ils veulent tout faire pour aider les victimes, mais de l'autre, ils invoquent la prescription. » De son côté, M<sup>gr</sup> Lépine fait valoir que « si le délai de prescription existe, c'est qu'il est vu comme un chemin de justice ». L'Église catholique aux États-Unis a dépensé des millions de dollars en frais de lobbying pour maintenir les délais de prescription en place. Rien ne prouve que de telles activités ont été menées de ce côté-ci de la frontière. Mais une chose est certaine, l'arrivée au pouvoir de la Coalition avenir Québec pourrait sonner le glas de cette limite imposée aux victimes, puisque le parti a promis d'abolir la prescription.

### III FRAUDE

## Laval a récupéré 721 000 \$

Le responsable de la caisse occulte du parti de l'ex-maire Gilles Vaillancourt avait apporté cette somme lors de sa déposition devant la commission Charbonneau

AMÉLI PINEDA  
LE DEVOIR

La Ville de Laval a récupéré 721 000 \$ auprès de Pierre Lambert, l'avocat responsable de la caisse occulte du parti de l'ex-maire Gilles Vaillancourt.

Lors de son passage devant la commission Charbonneau, en juin 2013, M. Lambert avait reconnu avoir reçu environ 2 millions de dollars en argent comptant provenant de la caisse occulte du parti PRO des Lavallois entre 2006 et 2012. L'avocat s'était même présenté devant la commission avec les liasses de billets de 1000 \$, de 100 \$ et de 50 \$ totalisant 721 920 \$, qu'il avait remis aux enquêteurs.

M. Lambert avait expliqué qu'il avait caché cet argent dans un mini-entrepôt, où, en plus des contributions illégales, il entreposait divers objets. L'argent lui était remis par l'ingénieur Roger Desbois, un des collecteurs du maire Vaillancourt.

M. Lambert avait été arrêté en 2013 dans le cadre de l'opération Honorer. Il avait été accusé au criminel, mais le Directeur des poursuites criminelles et pénales a annoncé en avril 2017 un arrêt de procédures à la suite de l'arrêt Jordan. L'avocat a été radié par le Barreau du Québec pour une période de 24 mois en septembre 2016.

#### Interdit de publication

L'argent a été versé à la Ville de Laval en juillet 2016, mais un interdit de publication empêchait l'administration municipale de diffuser l'information.

« Par souci de transparence, je trouvais important d'informer les Lavallois que nous avons récupéré cette somme importante », a indiqué l'actuel maire de Laval, Marc Demers. L'ex-maire Vaillancourt avait aussi été condamné à rembourser 8,5 millions de dollars à la Ville de Laval.

Le maire Demers a rappelé que l'argent récupéré a contribué à la mise en place du Fonds Place-du-Souvenir, qui soutient des initiatives destinées aux jeunes issus de milieux défavorisés.

**ensemble**  
26 OCTOBRE 2018  
Musée des Beaux-Arts de Montréal

**Le Monde  
FESTIVAL**  
AVEC **LEDEVOIR**

**PROGRAMME ET INSCRIPTION SUR**  
[mbam.qc.ca/FestivalLeMonde](http://mbam.qc.ca/FestivalLeMonde)

Québec

INSTITUT  
FRANÇAIS

Concordia

Université  
de Montréal

Caisse de dépôt et placement  
du Québec

UBISOFT

## III MONTRÉAL

# Subvention haussée de 1,1 million pour des logements étudiants

JEANNE CORRIVEAU  
LE DEVOIR

Montréal triplera son aide financière au projet de 90 logements étudiants de l'avenue Papineau.

Les coûts de construction de l'immeuble ayant grimpé, la Ville a accepté d'accorder 1,1 million de dollars supplémentaires.

Annoncé sous l'administration Coderre en 2017, le projet baptisé La Note des bois devait bénéficier d'une subvention de 500 000 \$ de la Ville de Montréal, mais celle-ci a accepté de hausser sa contribution à 1,6 million, a annoncé la mairesse Valérie Plante mardi.

« On veut envoyer un message clair que notre administration veut soutenir le logement abordable », a-t-elle dit.

Le projet, qui verra le jour dans un nouvel immeuble de l'avenue Papineau en face du parc La Fontaine, pourra accueillir 144 étudiants dans 90 loge-

ments qui compteront des studios et des appartements de deux à quatre chambres à coucher.

Coordonnateur de l'Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE), l'organisme qui pilote le projet, Laurent Levesque a signalé que Montréal comptait peu de logements abordables pour les étudiants.

« On a beaucoup moins de résidences et logements étudiants que d'autres métropoles de calibre semblable », a-t-il expliqué en citant le cas de Boston, où la moitié des étudiants logent dans de tels appartements, alors qu'à Montréal, moins de 10 % de la population aux études y a accès.

Le coût initial du projet était évalué à 14 millions, mais la facture atteint maintenant 18 millions, le prix des soumissions reçues pour la construction de l'immeuble s'étant avéré beaucoup plus élevé que prévu. Alors que les estimations fixaient à 7,15 millions

le coût de construction de l'édifice, la plus basse soumission conforme reçue a été de 11,2 millions, soit un écart de 4 millions.

« On peut attribuer la révision du budget à l'évolution des coûts de construction dans la métropole », a soutenu Laurent Levesque.

L'UTILE a dû solliciter des fonds supplémentaires auprès de ses bailleurs de fonds, dont le Fonds d'investissement pour logement étudiant (FILE) et le fonds CLE de l'association étudiante de l'Université Concordia. C'est dans ce contexte que la Ville a bonifié sa subvention.

## Les grands logements

L'UTILE a dû aussi revoir à la hausse les loyers, mais ils seront « abordables » et demeureront entre 5 et 15 % plus bas que ceux du marché, assure Laurent Levesque. L'inauguration du nouvel immeuble, qui devait avoir lieu



Valérie Plante,  
maïresse de  
Montréal

cette année, a été reportée à 2020. La Ville croit que ce projet de logements étudiants permettra de libérer de grands logements qui sont recherchés par les familles.

Selon les données d'octobre 2017 de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le taux d'inoccupation des logements de trois chambres à coucher et plus était de 2,4 % à Montréal et il était inférieur à 1 % dans plusieurs arrondissements.

Dans le Plateau-Mont-Royal, où est situé le projet de l'UTILE, on estime que 40 % des grands logements sont occupés par des étudiants en colocation.

En 2013, l'UTILE avait dû renoncer à créer une résidence étudiante à l'Îlot Voyageur et s'était tournée vers d'autres options. En 2016, elle avait finalement mis la main sur le terrain du 3499, avenue Papineau. L'UTILE espère pouvoir réaliser d'autres projets dans le futur.

Valérie Plante, qui a promis la construction de 12 000 logements sociaux et abordables lors de son mandat de quatre ans, a pressé le nouveau gouvernement Legault d'engager rapidement des discussions avec le fédéral afin de finaliser l'entente de la Stratégie nationale sur le logement et confirmer la part octroyée au Québec: « À cause des élections, entre autres, ça a été mis en suspens. Mais on a vraiment besoin de l'argent qui est maintenant disponible avec la Stratégie nationale. »

## III JUSTICE

## Retrait des accusations contre la sœur de Sabine Djermane

AMÉLI PINEDA  
LE DEVOIR

Des accusations d'entrave à la justice ont été retirées mardi contre une femme qui aurait changé sa version des faits alors qu'elle devait être une témoin clé dans le procès pour terrorisme d'un couple de Montréalais en novembre dernier.

Rania Djermane avait été accusée en mai 2016 d'avoir « volontairement » tenté « d'entraver, de détourner ou de contrecarrer le cours de la justice ». Les accusations avaient été déposées au moment où se déroulait l'enquête préliminaire de sa sœur aînée, Sabine Djermane, et de son copain, El Mahdi Jamali, tous deux soupçonnés d'avoir tenté de quitter le Canada pour se rendre en Syrie.

Après plus de deux ans et demi de détention et trois mois de procès, le couple a été acquitté en décembre 2017 de toutes les accusations de terrorisme qui pesaient contre lui. El Mahdi Jamali a cependant été reconnu coupable d'un chef réduit de possession d'une substance explosive sans excuse légitime.

Dans la résidence des parents de M. Jamali, les policiers avaient trouvé un sac à dos appartenant au jeune homme qui contenait les ingrédients nécessaires à la fabrication d'une bombe.

Mardi, le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) a annoncé le retrait des accusations contre Rania Djermane, sans toutefois en préciser les motifs exacts. La jeune femme devait subir son enquête préliminaire et s'exposait à une peine d'emprisonnement de 10 ans si elle avait été reconnue coupable.

### Confidences

Selon des mandats de perquisition, Rania Djermane, qui s'inquiétait du comportement de sa sœur Sabine, avait raconté aux policiers plusieurs confidences que lui aurait faites sa sœur aînée en avril 2015.

« Même si elle fait de 15 à 20 ans de prison, elle ira quand même combattre en Syrie », aurait déclaré Rania Djermane. Elle a rapporté que sa sœur lui aurait dit: « Si tu dois tuer des gens pour sauver les frères musulmans, tu dois le faire. »

Rania Djermane aurait accepté de témoigner pour la Couronne contre sa sœur, mais aurait finalement changé d'idée, modifiant ses déclarations.

**Rania Djermane avait été accusée en mai 2016 d'avoir « volontairement » tenté « d'entraver, de détourner ou de contrecarrer le cours de la justice »**



Des réparateurs de lignes électriques ont été déployés sur le territoire de la Floride pour répondre rapidement aux urgences causées par l'ouragan Michael.  
MIKE LANG SARASOTA HERALD-TRIBUNE / ASSOCIATED PRESS

## III ÉTATS-UNIS

## L'ouragan Michael se hisse en catégorie 3

L'état d'urgence est décrété dans les États de la Floride et de l'Alabama

BRENDAN SMIALOWSKI  
LEILA MACOR  
À PANAMA CITY ET À MIAMI

La Floride, pour laquelle le président Donald Trump a déclaré l'état d'urgence mardi après-midi, se préparait à l'arrivée de l'ouragan Michael, qui pourrait être « la tempête la plus dévastatrice depuis des décennies » dans l'État, selon son gouverneur.

L'ouragan, qui s'est hissé en catégorie 3 mardi après-midi sur une échelle de 5 — quelques heures à peine après être passé en catégorie 2 —, génère des vents à 195 km/h en moyenne avec des rafales parfois supérieures, et il devrait continuer de se renforcer, a annoncé le Centre national des ouragans (NHC).

Selon les prévisions, il devrait atteindre mercredi, toujours en catégorie 3, les côtes de la Floride, dans le sud-est des États-Unis, causant notamment de fortes précipitations, jusqu'à 30 cm. Il devrait perdre en intensité une fois sur le continent.

À 17 h (heure locale), Michael se trouvait dans le golfe du Mexique, à 470 kilomètres de Panama City en Floride, et se déplaçait vers le nord à la vitesse de 19 km/h. Des vents de la force d'une tempête tropicale devraient commencer à se faire ressentir dès mardi soir.

Les autorités ont également mis en garde contre la montée du niveau de la mer, qui pourrait atteindre 3,65 m par endroits. Michael pourrait être « la tempête la plus dévastatrice ayant touché

la Floride depuis des décennies », a déclaré mardi matin Rick Scott, gouverneur républicain de la Floride.

« C'est votre dernière chance de vous préparer à cette tempête monstrueuse et meurtrière », potentiellement, a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse dans l'après-midi, précisant que 2500 soldats de la Garde nationale étaient mobilisés. « N'oubliez pas qu'on peut reconstruire votre maison, mais pas vous ramener à la vie. »

### État d'urgence

L'ouragan pourrait toucher des « parties de la Géorgie et, malheureusement, de nouveau les Carolines du Nord et du Sud », déjà frappées par l'ouragan Florence il y a un mois, a par ailleurs averti le président Trump sur Twitter.

Florence a fait une quarantaine de morts et plusieurs milliards de dollars de dégâts.

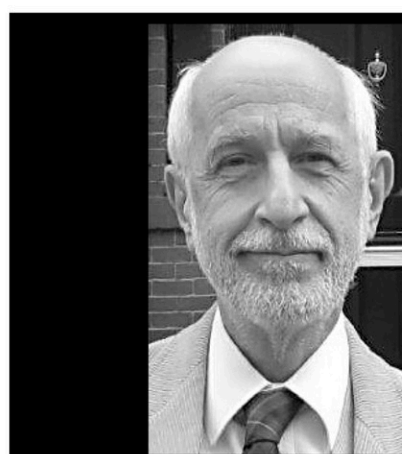
Le président américain a approuvé mardi l'état d'urgence déclaré la veille dans 35 comtés de Floride, ce qui permet de débloquer des moyens matériels supplémentaires, ainsi que des fonds fédéraux afin de faire face aux conséquences de l'ouragan.

La gouverneure de l'État voisin de l'Alabama, Kay Ivey, a décrété l'état d'urgence en fin d'après-midi lundi.

Mardi matin, l'archipel des Keys, à l'extrémité sud de la Floride, subissait déjà les pluies battantes annonçant l'ouragan.

La circulation routière s'y densifiait depuis lundi, les files s'allongeaient devant les stations essence.

**L'ouragan, génère mardi après-midi des vents à 195 km/h en moyenne avec des rafales parfois supérieures**



Congédié?

Voyez

**François Gendron**  
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

## III RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

## Avancez en arrière!

Le dernier rapport du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) est catégorique : le monde doit entreprendre de toute urgence une « transition rapide et de grande portée » pour espérer limiter à +1,5 °C le réchauffement climatique, qu'on évalue d'ores et déjà à +1 °C par rapport à l'ère préindustrielle.

JEAN-ROBERT SANSFAÇON



À l'heure actuelle, les mesures prises à l'échelle de la planète sont à ce point insuffisantes que les experts prédisent un réchauffement de l'ordre d'au moins 3 °C d'ici la fin du siècle. Or, même en respectant une cible de 1,5 °C, nous assisterons à des changements importants, comme la fonte des glaciers et la hausse du niveau des mers, l'accroissement de la fréquence et de l'intensité des catastrophes naturelles, la disparition d'espèces animales et l'appauvrissement de dizaines de millions d'individus.

Le problème, majeur, c'est que pour limiter la hausse du réchauffement à 1,5 °C, il faut réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de moitié (-45 %) d'ici douze ans seulement, puis les éliminer totalement d'ici 2050. Or, pour y parvenir, les pays du monde entier doivent non seulement s'entendre entre eux, mais faire en sorte que les populations, entreprises et individus, adhèrent à des mesures nécessairement radicales sans précipiter la chute des gouvernements démocratiques au profit de gouvernements d'extrême droite.

Lors de la dernière campagne électorale québécoise, plusieurs électeurs ont critiqué les partis pour la faiblesse de leur programme en matière d'environnement. Mais c'est quand même le parti qui en a parlé le moins qui a obtenu l'appui populaire. Quant à Québec solidaire, à qui on reconnaît le plus d'audace, il a été élu dans les quartiers montréalais qui sont déjà les mieux desservis par le transport collectif et où il est le moins nécessaire de posséder une voiture pour le travail, les études et les loisirs. Qu'en sera-t-il le jour où ce parti, lui ou un autre, proposera de tripler le prix de l'essence, d'ajouter plusieurs milliers de dollars à l'achat d'une moyenne cylindrée et d'installer partout des péages? Et que dire du transport par camion, qu'il faudra aussi pénaliser si on veut ralentir l'explosion à laquelle on assiste depuis une vingtaine d'années?

Et si la voiture électrique apparaît comme une solution aux yeux de plusieurs, on ne peut ignorer le fait que sa popularité ne règle en rien les problèmes de congestion et qu'elle accroît même la pression en faveur d'infrastructures routières plus étendues sous prétexte d'y ajouter des voies réservées aux bus et... à l'auto électrique.

•••••

À l'échelle du Canada, on constate l'énorme difficulté rencontrée par le gouvernement de Justin Trudeau à implanter une banale taxe de 20 \$ par tonne de carbone alors que le GIEC suggère un strict minimum de 150 \$ la tonne pour obtenir des résultats tangibles.

Alors que neuf provinces appuyaient Ottawa l'an dernier, cinq d'entre elles, dont l'Ontario, s'y opposent aujourd'hui. Quant au principal parti d'opposition à Ottawa, il fait du rejet de cette taxe son principal cheval de bataille en vue des prochaines élections sans proposer d'autres solutions.

Selon plusieurs sondages effectués ces dernières années, les électeurs de la plupart des pays développés, y compris chez nous, placent l'environnement en tête de leurs attentes à l'endroit des gouvernements. Mais ils redoutent d'avoir à en payer le prix, que ce soit sous forme d'augmentations de taxes, de changements à leurs habitudes de vie et d'alimentation (moins de viande) ou de moratoire sur le développement immobilier en dehors des zones déjà desservies par les services publics.

Avec un leader politique aussi réactionnaire que Donald Trump à la tête de la plus grande puissance économique mondiale, le cri d'alarme répété ad nauseam par le GIEC se cherche plus que jamais des porte-parole politiques crédibles, populaires et résolu aux quatre coins de la planète. Des porte-parole qui ne parlent pas des deux côtés de la bouche, comme c'est le cas du gouvernement Trudeau, dont les milliards consacrés à l'exploitation des hydrocarbures discréditent tous les efforts de lutte contre le réchauffement climatique.

Quant aux militants locaux tels que Steven Guilbeault (Équiterre) ou Patrick Bonin (Greenpeace), ils restent positifs et optimistes. Tant mieux, mais avouons qu'il y a de quoi se réveiller la nuit pour se convaincre que les choses vont de mieux en mieux.

## LIBRE OPINION

## Les signes religieux, la priorité?

Éric Richard  
Professeur de sociologie  
Saint-Hubert

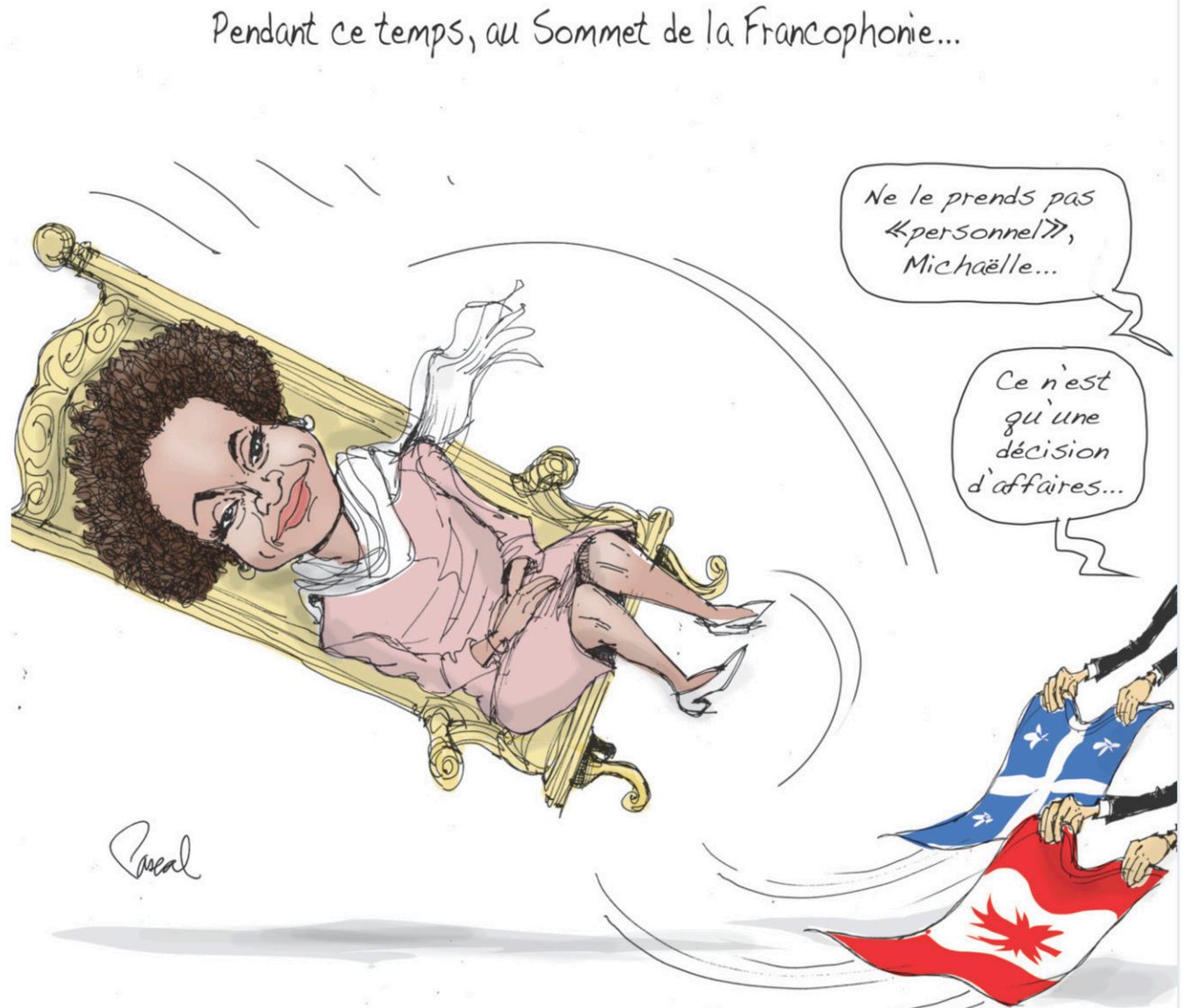
Cher Monsieur Legault, chers élus caquistes, je tiens d'abord à vous féliciter pour votre récente élection. Cependant, force est de reconnaître que sur le nombre d'électeurs inscrits, c'est quand même moins d'un Québécois sur quatre qui a explicitement exprimé son soutien envers la CAQ. C'est maigre pour soutenir qu'on a reçu un mandat clair et fort de la part des Québécois pour « changer » le Québec. Heureusement, c'est la dernière fois que nous faisons ce genre de calcul et réflexion puisque vous avez promis de modifier le mode de scrutin. Je me réjouis de cette promesse et sachez que nous sommes plusieurs à vous avoir à l'œil et à attendre un réel changement à ce sujet.

Ici s'arrêtent mes félicitations. Je m'interroge plutôt sur vos premières actions, notamment celle concernant le port de signes religieux. Certes, ce thème fait partie

de vos « idées », comme plusieurs autres d'ailleurs, dans votre plateforme électorale. En fait, j'aimerais comprendre pourquoi mettre celle-ci en avant avec un tel empressement au lieu d'autres idées. Vaut-elle amener un réel changement pour une part importante de la population? Combien d'employés de l'État en situation d'autorité comme les juges, les procureurs, les policiers, les gardiens de prison (et vous y ajoutez les professeurs) portent des signes religieux? Si on se limite à ces fonctions, on parle de quelques dizaines, voire quelques centaines d'employés. On peut aussi se demander quelle part de la population remet en cause la neutralité de l'État à la vue d'un enseignant qui porte un crucifix ou d'un enquêteur de police qui porte une kippa. Cela soulève-t-il de réels problèmes dans la vie d'une proportion importante de Québécois?

## D'autres enjeux

Par ailleurs, on peut se questionner sur d'autres enjeux qui peuvent toucher bien plus de per-



## LETTRES

## Pour une réforme électorale simple et rapide : le vote secret

Cette campagne électorale plutôt morose a vu réapparaître, une fois de plus, la question d'une réforme du mode de scrutin. Si la proposition est d'une grande valeur, il faut toutefois garder à l'esprit qu'il n'y a pas de mode de scrutin parfait; ils ont tous leurs forces et leurs travers, le système parlementaire y compris. Ensuite, il ne faut pas croire qu'une réforme du système électoral va automatiquement réformer les politiciens et leurs partis. C'est comme imaginer que la courroie de direction cessera de « crier » simplement parce qu'on a installé à sa voiture quatre pneus neufs; ce n'est pas le système électoral qui fait la fougue des candidats et la beauté de leurs projets. Mais il y a peut-être d'autres voies qui permettraient d'améliorer notre démocratie sans tout chambarder.

Déjà, si le vote blanc était comptabilisé comme tel ou si nous avions la possibilité de voter pour « aucun de ces candidats », il serait alors possible de mesurer la légitimité réelle d'un candidat élu, voire d'un parti. Imaginez la marge de manœuvre d'un député dont 35 % du suffrage est constitué de votes

annulés. Mais aujourd'hui, la façon de faire le dénombrement des voix permet aux députés, parfois, de prétendre à une légitimité qu'ils n'ont pas toujours. Et le taux de participation sera peut-être plus élevé si les électeurs savent que leur rejet des partis sera entendu et compté.

Ensuite, ne serait-il pas souhaitable d'affranchir les travaux de l'Assemblée nationale de l'emprise de la ligne de parti en imposant le vote secret? Car actuellement, notre Assemblée est plus partisane que nationale. Le vote secret pourrait donc avoir un effet libérateur pour de nombreux députés muselés qui, au quotidien, entendent les espérances de leurs électeurs, mais n'ont (toujours) pas le droit de les retransmettre à l'Assemblée nationale.

Certes, le vote secret n'est pas une panacée non plus : un député pourra toujours voter comme bon lui semble, avec ou contre la ligne de son parti. Mais le vote secret lui donne à tout moment une plus grande marge de manœuvre. Quant aux citoyens, avec le vote secret, ils savent que leurs démarches auprès de leur député sont susceptibles d'avoir plus d'impact. Pour les partis, le vote secret les obligera à être plus attentifs aux préoccupations de leur députation et donc de citoyens. Ainsi, et sans être la solution parfaite, le vote secret à l'Assemblée nationale constitue une mesure simple et ra-

pide d'injecter dans cette institution une dose de démocratie.

Malheureusement, avec un gouvernement majoritaire, ce n'est pas demain que les choses vont changer...

Rémi Guertin

Québec, le 4 octobre 2018

## Oubli d'une minorité?

« Couillard se retire en défendant les minorités », titrait vendredi dernier *Le Soleil*. Sauf erreur, il n'a pas fait référence à la minorité de langue française au Canada. À ses yeux, doit-on comprendre que cette dernière dans l'ensemble du Canada serait moins importante que d'autres minorités au Québec? C'est en cela, pourrait-on penser, qu'il s'est distingué considérablement des Lesage, Ryan, Bourassa et même Charest. Il est paradoxal que le plus fédéraliste des premiers ministres libéraux du Québec depuis près de soixante ans, Couillard, ait omis de « défendre » la minorité francophone du Canada dans son dernier message à ses concitoyens et aux nouveaux dirigeants du Québec, pourtant une minorité toujours fragile qui se voit accordée spécifiquement une protection aux termes de la Constitution canadienne.

André Juneau

Québec, le 5 octobre 2018

remettre en cause, non pas la neutralité, mais l'engagement de l'État.

Et vous, l'un des dossiers sur le dessus de votre pile est celui des signes religieux. Bravo, vous avez sans aucun doute le sens des priorités à la CAQ!

Vous qui vous présentez comme le gardien d'une bonne gestion des dépenses publiques et de la réduction du gaspillage, je me demande combien vous allez engoutir de fonds publics et combien d'argent sera dépensé dans la défense juridique de ce projet.

Et c'est vous qui voulez amener un vrai changement au Québec? Vous n'apporterez pas de changement ayant des répercussions concrètes dans la vie des Québécois en légiférant sur le port de signes religieux. Pourquoi? Parce que dans le quotidien des gens, ça ne soulève pas de problèmes. Vous ferez certes plaisir à quelques militants ou chroniqueurs pour qui cette question est une obsession, mais les gens de la classe moyenne, les familles, les entrepreneurs auxquels vous vous êtes tant adressé

lors de la campagne électorale ont des préoccupations plus concrètes que celle de voir ressurgir une question, en bonne partie idéologique, débattue pendant plus d'une décennie par les « vieux partis » que vous désiriez tant expulser du pouvoir.

Je ne dis pas que cette question est sans importance et qu'elle ne doit pas être rediscutée une fois de plus (même si j'ai des réserves quant à la possibilité de trouver un consensus qui rallie une majorité sans compromettre les droits de certains), mais pas de là à la mettre en avant 48 heures à peine après votre élection. Est-ce là l'enjeu le plus important d'un gouvernement caquiste? À quoi cela sert-il? Dans mon cas, cela m'amène déjà à douter de vos capacités à écouter, pour reprendre vos mots, « les vrais enjeux » qui touchent les Québécois. Monsieur Legault, dans votre discours lundi soir, vous disiez que vous alliez être le premier ministre de tous les Québécois. N'oubliez pas que 75 % d'entre eux n'ont pas voté pour vous.

# Pour une union solidaire

Réjean Hébert

Ancien député et ministre. Doyen de l'École de santé publique de l'Université de Montréal.

L'élection du 1<sup>er</sup> octobre devrait précéder toutes les personnes progressistes au Québec. Pendant que les partisans de Québec solidaire célébraient, je n'avais pas du tout le cœur à la fête. J'étais certes troublé par la débâcle du parti où j'ai milité et par la défaite de mes ex-collègues et amis, mais pas autant que par la chute dramatique des appuis à la gauche. Toute la soirée, j'ai surveillé les deux pourcentages d'appui à QS et au PQ. Cette addition, qui n'atteint que le tiers des votes, représente en fait un appui d'à peine 20 % de la population québécoise aux partis de gauche, en tenant compte du faible taux de participation. Cela signifie pour le Québec un virage à droite important, comme on l'a observé chez nos voisins. Les deux partis de gauche n'ont donc pas réussi à présenter aux électeurs une solution de rechange progressiste sérieuse et attrayante au populisme conservateur. Une fois de plus, la population a été séduite par le chant des sirènes néolibérales.

Cette situation risque de compromettre sérieusement l'héritage social-démocrate du Québec échafaudé au long des cinquante dernières années. Portés d'abord par les libéraux de Lesage, puis par les gouvernements successifs du Parti québécois, nos programmes sociaux constituent notre caractère distinctif en Amérique du Nord. Notre nouveau gouvernement de centre droit propose des ajustements ponctuels de financement et d'accessibilité pour certaines missions de l'État, par exemple en matière d'éducation et pour les CPE. Mais qu'advient-il de l'intégrité des autres programmes sociaux qui font partie intégrante de notre réussite sociale ? Les baisses d'impôts promises sont bien incompatibles avec des réinvestissements majeurs dans les politiques sociales.

Au cours de la dernière campagne, loin de clarifier d'une seule voix les avantages de la social-démocratie, les deux partis progressistes se sont livrés à une lutte fratricide. QS a dénigré injustement les réalisations du PQ et son orientation résolument progressiste depuis sa création. Même sous Lucien Bouchard, le gouvernement du PQ a quand même mis en place les garderies à 5 \$ et l'assurance médicament. Il faut rappeler que l'objectif du déficit zéro présenté comme une stratégie démodée de droite avait fait l'objet d'un très large consensus lors d'un sommet historique réunissant tous les repré-



L'appui au PQ, et plus largement aux partis de gauche, est en baisse.

VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

sentants de la société civile, syndicats inclus. Par ailleurs, pris de panique, le PQ a lui aussi démonstré QS en l'associant au mouvement communiste et marxiste et en alimentant les pires calomnies de la droite à son endroit.

## Mêmes valeurs

Le PQ et QS partagent pourtant les mêmes objectifs et les mêmes valeurs. Tous deux sont animés des valeurs d'équité sociale, de bienveillance, d'universalisme et de respect de l'environnement. Ils visent une plus grande solidarité sociale, une répartition plus juste de la richesse, une pleine intégration des nouveaux Québécois, un développement durable, un meilleur accès à l'éducation, à des logements sains, à des emplois intéressants, à un système de santé de qualité et des programmes sociaux généreux et efficaces. Ils sont tous deux mus par un idéal de souveraineté qui permettrait de récupérer le plein contrôle de nos institutions et de notre économie. Ces deux partis ne diffèrent que sur les moyens et la vitesse de leur implantation. QS est plus impatient et présente des propositions plus idéalistes. Le PQ, fort de ses années au pouvoir, est plus conscient des contraintes et apparaît ainsi plus timoré.

QS a réussi à mobiliser les jeunes et c'est là une consolation rafraîchissante de la dernière élection. Le PQ représente encore une force de mobilisation populaire avec ses 80 000 membres et ses structures démocratiques. Je doute

que le PQ puisse mobiliser davantage les jeunes, plus sensibles à la manière dont QS véhicule ses idéaux. Mais je pense que le langage de QS ne pourra pas rejoindre les baby-boomers, pourtant toujours engagés et mobilisables, pour construire un Québec meilleur.

Il est donc temps d'abandonner ces deux véhicules de la solidarité et de construire un nouveau parti libéré du passif du pouvoir et des boulets de l'image d'un socialisme révolu. Un nouveau parti qui porterait les idéaux solidaires de toutes les générations et qui présenterait une solution de rechange attrayante aux forces néolibérales. C'est ce nouveau parti — l'Union solidaire, pourquoi pas — que je nous invite à créer en misant sur les forces de QS et du PQ. Sortons des carcans de la partisanerie, misons sur ce qui nous rassemble et tentons de trouver un consensus sur les moyens d'atteindre nos nobles objectifs. Faisons de la politique autrement. C'est à mon avis une voie, peut-être la seule, pour rassembler les progressistes, rallier les orphelins politiques et mobiliser les désabusés afin de récupérer les leviers nécessaires pour façonner un Québec plus juste, plus sain, plus vert, plus distinct.

# 80 000

Nombre de Québécois membres du PQ

de tenir un référendum comme le demande le Parti libéral.

Comme l'ont cependant fait remarquer ses opposants, ce régime proportionnel mixte compensatoire régional n'est pas une panacée qui réglerait tous les problèmes démocratiques du système électoral québécois. Il aura cependant l'avantage de prendre en considération les votes qu'ont recueillis tous les candidats non élus et qui sont simplement balayés sous le tapis avec le système actuel.

Pour améliorer la représentativité de ses élus, le nouveau processus électoral québécois pourrait inclure un deuxième tour où s'opposeraient les deux candidats ayant reçu le plus de votes au premier tour. Cela entraînerait que chaque député élu aurait plus de 50 % des votes exprimés, ce qui est un pas de plus vers un système électoral plus démocratique.

Ce deuxième tour pourrait aussi être la solution que cherchent ceux qui affirment que le régime proportionnel mixte compensatoire régional entraînerait une dilution du pouvoir décisionnel du gouvernement en y intégrant plusieurs petits partis. En le basant sur le deuxième tour, ceux-ci pourraient n'avoir le droit d'accéder à des sièges au gouvernement que s'ils plaçaient des candidats dans les deux premières positions dans une circonscription. Cela éliminerait du coup les partis trop marginaux qui présentent parfois des visions extrémistes ou excentriques de la société.

Le système de représentation de la population au gouvernement québécois est bâti sur les députés. Aussi longtemps qu'ils ne pourront pas tous affirmer qu'ils ont été élus par la majorité des personnes qui ont voté dans leur circonscription, on peut considérer qu'il y aura un problème démocratique dans le processus d'élection du gouvernement du Québec.

# Par ici, la chicane

FRANCINE PELLETIER



François Legault n'a pas froid aux yeux. L'empressement qu'il démontre à s'attacher aux signes religieux en fait foi. Sans doute pense-t-il ainsi annoncer ses couleurs. Préparer ses plates-bandes. Mais pour un homme qui n'aime pas la chicane — « La chicane est terminée », annonçait-il vendredi après sa rencontre avec son prédécesseur —, il se méprend drôlement sur ce qu'il attend. La chicane ne fait que commencer. Trois mille personnes ont d'ailleurs pris la rue dimanche pour le lui rappeler.

Après avoir atteint, 10 ans plus tard, l'inatteignable étoile, celle de premier ministre, pour ne rien dire de voir la carte du Québec soudainement peinte bleu pâle (euphorie garantie), peut-être doit-on s'attendre à ce que le nouveau premier ministre se méprenne un peu sur les intentions des Québécois. Remettons donc les pendules à l'heure. Contrairement à ce que pense M. Legault, il n'y a pas de « consensus » concernant les signes religieux. Je dirais même que le consensus concernant la recommandation principale de la commission Bouchard-Taylor n'est pas aussi solide qu'on le croit.

L'interdiction pour les juges, procureurs de la Couronne, policiers et gardiens de prison de porter des signes religieux est davantage un compromis auquel se sont accrochés, d'abord Gérard Bouchard et Charles Taylor à la suite des débats acrimonieux des accommodements raisonnables, le chapitre 1 de la grande chicane québécoise (2007-2008), et plus tard, les partis politiques siégeant à l'Assemblée nationale après les bouleversements causés par la charte des valeurs, le chapitre 2 de la foire d'empoigne (2013-2014). Étant toujours incapable de s'entendre sur une définition de la laïcité, encore moins sur la signification d'un crucifix qui plane au-dessus de la tête de nos élus, il fallait bien pouvoir s'entendre sur quelque chose. Les employés de l'État qui ont le pouvoir de nous priver de liberté et qui, par le fait même, ont une charge tout à fait exceptionnelle semblaient constituer l'espace de convergence tout indiqué.

## S'il est du devoir de ceux et celles qui détiennent un pouvoir de coercition de faire preuve de neutralité, en quoi l'absence de signes religieux le garantit-elle ?

La vérité est que même cette « évidence » est plus compliquée qu'elle n'en a l'air. Charles Taylor a d'ailleurs depuis changé d'avis sur l'interdiction de signes religieux pour les gardiens de l'ordre. A-t-il le raison ? Vu la situation volatile au Québec et l'urgence de trouver un *modus operandi*, peut-être pas. Mais encore faut-il examiner le raisonnement derrière.

S'il est du devoir de ceux et celles qui détiennent un pouvoir de coercition de faire preuve de neutralité, en quoi l'absence de signes religieux le garantit-elle ? Depuis quand l'apparence physique (l'extérieur) traduit-elle la disposition profonde (l'intérieur) d'un individu ? Les juges et autres gardiens de la paix sont également censés être dignes, ouverts d'esprit et imperturbables. Mais ce genre de dispositions ne se légifère pas. Comme l'ont fameusement illustré les audiences entourant la nomination du juge Kavanaugh aux États-Unis, on possède les facultés requises, ou pas. Une loi n'y changerait rien.

L'autre raison de se méfier du soi-disant consensus sur l'interdiction faite aux gardiens de l'ordre, c'est qu'elle pourrait bien contrevenir aux dispositions de la Charte des droits et libertés, tant québécoise que canadienne. Aucune contestation juridique n'ayant eu lieu à ce chapitre, on n'en sait rien pour l'instant. La Cour suprême pourrait un jour décider, à l'instar de beaucoup de Québécois francophones, que la tâche collective qui incombe à ceux qui ont un pouvoir de coercition dépasse les droits individuels des personnes concernées. Le contraire est cependant plus probable. Vu la tendance nord-américaine de permettre l'affichage religieux même du côté des chiens de garde de l'État — les droits individuels sont après tout le socle des démocraties libérales —, il y a fort à parier que le gouvernement Legault perdrait sa cause. L'obligeant alors à invoquer la clause dérogatoire.

On a beau dire que cette clause est une arme légitime qui a été invoquée plusieurs fois au Québec, jamais n'a-t-elle été utilisée pour suspendre des droits fondamentaux. M. Legault, fidèle au jovialisme qui le caractérise, ne semble guère s'en émouvoir. Mais quel gouvernement pourrait se vanter de proscrire la liberté de conscience auprès de même une poignée de ses citoyens ?

Ce qui m'amène à l'interdiction de signes religieux à laquelle le nouveau gouvernement voudrait également assujettir les enseignantes du primaire et du secondaire. Comme l'a déjà souligné un éditorial du *Devoir* cette semaine, rien ne pourrait justifier un tel dérapage. Les enseignantes n'ont pas de « pouvoir de coercition », d'abord. Congédier des femmes qui ne demandent qu'à s'intégrer par le travail au Québec est sûr de semer l'acrimonie et la bisbille pour des années à venir.

Est-ce bien ce que veut François Legault ?

## Écrivez-nous !

Le *Devoir* se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Nous vous demandons de limiter votre contribution à 5000 caractères, espaces compris, soit environ 550 mots. Envoyez-nous vos textes à [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com). Nous communiquerons avec les auteurs dont les textes seront retenus.

# Il ne faut pas confondre élection et démocratie

Michel Gourd

L'Ascension-de-Patapédia

Plus de deux députés sur trois qui ont été élus le 1<sup>er</sup> octobre dernier dans les élections provinciales au Québec n'ont pas eu la majorité absolue des voix dans leur circonscription.

Encore une fois, les élections au Québec ont montré les problèmes démocratiques qu'il y a dans le système électoral actuel. Comme dans chaque gouvernement précédent, il y aura des élus qui siégeront à l'Assemblée nationale qui n'auront pas reçu un mandat clair de leurs électeurs pour le faire. En fait, si on regarde de plus près les résultats disponibles depuis le 1<sup>er</sup> octobre sur la page Internet d'Élection Québec, on voit que sur les 125 élus à ces élections, 84 députés ont moins de 50 % des voix exprimées dans leur circonscription. Il y aura donc dans la prochaine Assemblée nationale plus de deux élus sur trois qui ne pourront pas affirmer qu'ils ont reçu l'appui de la majorité des personnes qui ont voté dans leur circonscription. Parmi ceux-ci, il y en a sept qui n'ont même pas eu un tiers des votes des électeurs.

Si on prend les cas extrêmes en exemple, dans la circonscription d'Ungava, le candidat de la CAQ, Denis Lamothe, a été élu avec seulement 26,49 % des votes. Dans la circonscription de Bourget, le candidat de la CAQ, Richard Campeau, a été élu avec 27,57 % des votes. La candidate du PLQ Marie

Montpetit, dans la circonscription Maurice-Richard, a été élue avec seulement 29,72 % des voix exprimées. Cela pourrait être considéré comme un problème démocratique qui toucherait potentiellement chacun des votes auquel ils participent à l'Assemblée nationale.

A ce qui peut être considéré comme une distorsion de la démocratie au Québec s'ajoute la manière dont le système électoral calcule le parti gagnant des élections. Avec 37,4 % du vote, la CAQ a eu 74 sièges et un gouvernement majoritaire alors qu'il a à peine quelques points de plus que le tiers des votes. Le parti au pouvoir n'aura donc pas reçu les votes de la majorité des électeurs. De plus, avec 17,06 % des votes, le Parti québécois n'a eu que 9 sièges, tandis que Québec solidaire a eu 10 sièges avec 16,1 % des votes.

## Changer le mode de scrutin

Ces situations donnent des arguments à ceux qui avancent que la démocratie n'est qu'accidentelle dans le présent système uninominal à un tour. C'est une chose que semblent oublier ceux qui sont contre le changement du mode de scrutin que veut faire la CAQ. La bonne nouvelle est qu'avec au total 70,58 % des votes exprimés, les trois partis qui se sont entendus avant les élections pour mettre en avant un régime proportionnel mixte compensatoire régional peuvent considérer qu'ils ont la légitimité démocratique nécessaire pour le faire sans se préoccuper

EN BREF



Une femme indonésienne a fondu en larmes à son retour dans son village détruit par un tremblement de terre et un tsunami.

AARON FAVILA ASSOCIATED PRESS

### Des ONG dénoncent des restrictions imposées aux sauveteurs en Indonésie

**PALU** — Plusieurs ONG ont dénoncé mardi les restrictions d'accès imposées par les autorités indonésiennes aux équipes étrangères de sauveteurs, interdites d'intervenir directement en soutien aux populations des Célèbes. Un séisme et un tsunami y ont fait quelque 2000 morts et des milliers de disparus le 28 septembre. L'agence indonésienne de gestion des catastrophes a interdit à ces équipes de procéder à des recherches de corps de victimes, envoyant le message que leur aide n'était plus requise. L'Indonésie avait initialement refusé l'aide internationale, assurant que son armée pouvait faire face à la situation. Mais devant l'ampleur du désastre, le président Joko Widodo avait accepté à contrecœur le soutien d'ONG humanitaires internationales.

Agence France-Presse

### Les étudiants en éducation à l'UQAM retournent en grève

Devant l'impasse à laquelle se heurte leur lutte pour des stages rémunérés, les membres de l'Association des étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation (ADEESE) de l'UQAM retournent en grève du 19 au 23 novembre. « On veut lancer un message au nouveau gouvernement de François Legault, qu'il comprenne qu'on va continuer notre lutte », a indiqué le responsable aux affaires externes de l'association, David Lacombe. Depuis près de deux ans, les étudiants en enseignement, en travail social ou encore en soins infirmiers militent pour une meilleure reconnaissance des stages obligatoires dans leur parcours universitaire, à commencer par leur rémunération.

Le Devoir

### Cannabis : des règles strictes pour les policiers canadiens

L'Association canadienne des policiers critique les politiques insensées que souhaitent appliquer certains services de police pour encadrer la consommation de cannabis des agents qui ne sont pas en service. La Gendarmerie royale du Canada et le Service de police de Toronto envisageraient d'interdire toute consommation un mois avant le début d'un quart de travail. À Calgary, la grande majorité des agents ne pourraient tout simplement pas « fumer un joint » pendant leur temps libre. Selon le président de l'association, Tom Stamatakis, il n'y a eu aucune consultation sérieuse sur la mise en œuvre de politiques raisonnables qui seraient basées sur la majorité plutôt que sur les cas particuliers.

La Presse canadienne

III CULTURE

# L'art du marketing, le marketing de l'art

L'autodestruction d'une œuvre de Banksy décortiquée

STÉPHANE BAILLARGEON  
LE DEVOIR

L

a destruction en direct d'une œuvre d'art n'aura probablement jamais autant fait sourire.

Oubliez les massues iconoclastes du Groupe armé État islamique pulvérisant des statues millénaires. Rien à voir avec les autodafés de livres « dégénérés » par les nazis. Vendredi dernier, dans la maison d'encan Sotheby's, à Londres, sitôt *La petite fille au ballon rouge* adjugée pour 1,8 million de dollars, l'œuvre a glissé hors de son gros cadre pour être à moitié réduite en bandelettes par une déchiqueteuse dissimulée.

« *Going, going, gone...* » a commenté Banksy, créateur du pochoir et de la machine à avaler, sur les réseaux sociaux, en reprenant la fameuse formule des encanteurs britanniques. La scène filmée a vite fait le tour du monde. Le *New York Times* a parlé d'une gigantesque « blague ». Et tout le monde a en effet bien ri.

« Je me suis mise à rire en voyant les images », dit la jeune historienne de l'art Linakim Champagne, qui a déposé en août 2017 un mémoire intitulé *L'institutionnalisation du street art*. Elle est en congé de maternité de son poste de coordonnatrice de la programmation de l'Association des galeries d'art contemporain (AGAC) du Québec.

« J'ai bien ri, mais je ne suis pas particulièrement surprise de la chose. Ça me semble fidèle aux habitudes de Banksy, qui agit souvent dans l'humour et l'autodérision, mais aussi pour tester les limites du marché de l'art. Et ma deuxième réaction a été de dire à mon conjoint que l'œuvre allait probablement prendre beaucoup de valeur. »

Une autre jeune historienne de l'art, spécialiste de Banksy, a eu la même réaction. « Je n'ai pas été très surprise et j'ai été plutôt amusée », dit Géraldine Savoie-Dugré, qui a déposé en janvier 2017 le mémoire *L'art de rue et les institutions artistiques : relation paradoxale entre marginalité et commercialisation*.

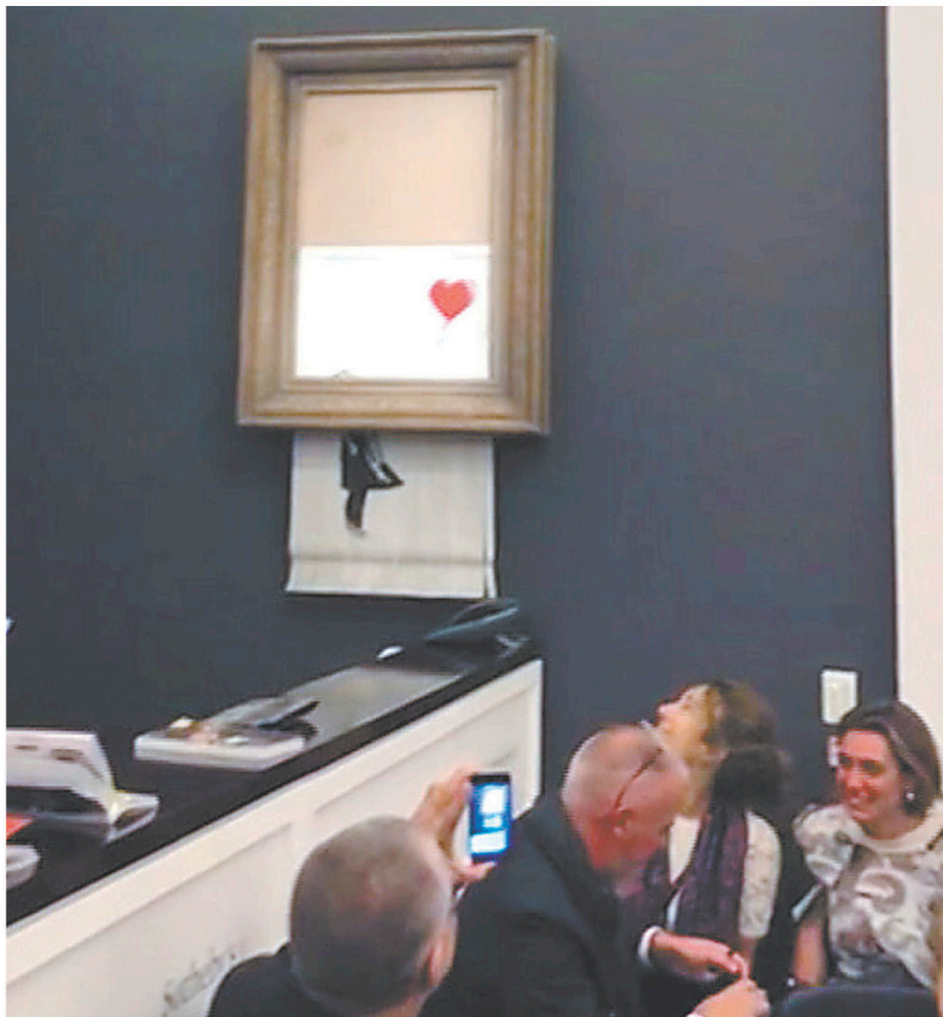
« C'est un *move* très Banksy. C'est typique de lui de rire du marché de l'art pendant un grand événement artistique comme une vente chez Sotheby's. »

Elle rappelle que cet artiste a créé une lithographie montrant une vente aux enchères où tous les acheteurs sont des singes. L'encan porte sur un cadre dans lequel il est écrit : « Je ne peux pas croire que vous pauvres idiots achetez vraiment cette merde. » Une épreuve a trouvé preneur chez Sotheby's en 2014.

« Ça se vend. Il rit du marché et en même temps il en profite beaucoup », résume M<sup>me</sup> Savoie-Dugré.

#### De la contradiction

Les paradoxes se multiplient, comme si Banksy lui-même, toujours resté dans l'anonymat, les reproduisait à la photo-



Sitôt *La petite fille au ballon rouge* adjugée, l'œuvre de Banksy a glissé hors de son gros cadre pour être à moitié réduite en bandelettes par une déchiqueteuse dissimulée.

PIERRE KOUKJIAN ASSOCIATED PRESS

copieuse. S'il s'agit d'un pied de nez au marché de l'art, le geste contestataire se retourne contre lui-même puisque de nombreux spécialistes pensent comme M<sup>mes</sup> Champagne et Savoie-Dugré que l'œuvre en lambeaux pendouillant vaut dorénavant beaucoup plus cher.

Son prix de revente potentielle a probablement fait une ou deux culbutes en quelques secondes. Même les actions de compagnies de production de cannabis ne gonflent pas aussi rapidement.

« Rien n'est fait à la légère », dit Géraldine Savoie-Dugré. Tout est très réfléchi, chez Banksy. Il entre dans le monde de la spéculation artistique pour mieux la dénoncer. Et acheter une de ses œuvres vient toujours avec un lot de risques. »

La contradiction fait davantage grincer Jonathan Keats, critique du magazine *Forbes*. Il juge l'autodestruction médiatisée « aussi puérile et d'actualité que l'effacement automatique sur Snapchat ». Il ajoute que « paradoxalement, *Girl With Balloon* échoue comme critique de l'institution parce que la critique de l'institution est le métier de Banksy. Le marché pour ses œuvres découle de son antagonisme vis-à-vis du marché ».

Le critique d'art reconnaît tout de même que ce geste spectaculaire s'inscrit dans une longue tradition anti-artis-

tique de l'histoire moderne et contemporaine de l'art. Tout le mouvement dada, né en pleine Première Guerre mondiale, il y a cent ans, reposait sur cette volonté de critique radicale, irrespectueuse et extravagante des « vieilleries » du passé et de l'art officiel.

L'idée de détruire pour créer a été reprise depuis de mille et une manières. En 1953, l'artiste américain Robert Rauschenberg (1928-2008) a acheté un dessin de son compatriote Willem de Kooning, l'a effacé et l'a exposé sous le titre *Erased de Kooning Drawing* en signant l'œuvre Rauschenberg.

Un autre artiste américain, John Baldessari, a brûlé toutes ses œuvres réalisées entre 1953 et 1966 pour ensuite exposer une urne contenant des cendres de l'auto-autodafé.

« Les contradictions se retrouvent au cœur de la démarche de Banksy depuis toujours, note encore M<sup>me</sup> Champagne. À l'origine, le graffiti est un art de la rue, illégal. Les œuvres de *street art* ont assez vite été collectionnées par les musées et vendues aux enchères. C'est de la contre-culture et pourtant tous les grands médias viennent de parler de l'œuvre de Londres. C'est la force de Banksy de jouer avec cette dualité, de jouer avec le vandalisme. »

Chose certaine, l'art de rue, l'art anti-institutionnel peut rapporter gros, très gros — énorme, en fait. Une œuvre de Jean-Michel Basquiat, autre figure tutélaire émergée du graffiti, s'est vendue 140 millions l'an dernier. Mais Basquiat, pionnier de la mouvance underground mort à 28 ans en 1988, n'a jamais cherché à jouer des paradoxes entre l'art anti-institutionnel et l'institutionnalisation de l'art. Il a été le plus jeune artiste à exposer au Whitney Museum, en 1982. En 1985, il faisait la une du *New York Times Magazine* sous le titre « *Le marketing d'un artiste américain* ».

#### Rire et profiter du système

Géraldine Lavoie-Dugré demande de ne pas tout mélanger non plus. « Basquiat est le père de l'art de rue, si on veut, dit-elle. Mais son œuvre sur toile ne tombe pas dans cette catégorie. Banksy, lui, a rapidement compris comment jouer le système pour le retourner en sa faveur avec un usage calculé des réseaux sociaux et des médias. Je crois d'ailleurs que sans le partage sur les réseaux sociaux, la destruction de la semaine dernière n'aurait pas eu autant d'impact. Maintenant, tout le monde en parle. »

À la limite, les œuvres banksiennes au pochoir sur les murs de Londres ou de New York peuvent même être vues comme des catalyseurs pour la production artistique monnayable. Les plus cyniques pensent d'ailleurs que Sotheby's devait nécessairement être complice de la destruction de vendredi. Certains croient même avoir reconnu l'artiste secret en train de filmer le coup de théâtre sur place.

La spécialiste de son oeuvre Lavoie-Dugré rappelle alors cette phrase de Banksy lui-même : « J'utilise l'art pour contester l'ordre établi, mais peut-être que j'utilise simplement la contestation pour promouvoir mes œuvres. »

Tout se vend, tout s'achète. Et finalement, le génie de Banksy, c'est aussi de l'avoir compris. « Pour moi, Banksy est un cas un peu à part, dit à son tour Linakim Champagne. Si on apprenait qu'il a une maîtrise en marketing, je ne serais pas surprise. »

Autres signes des étranges mariages contemporains entre l'art visuel et la publicité, au moins trois agences de publicité ont déjà récupéré et détourné l'idée de la déchiqueteuse artistique. Deux compagnies européennes, l'une de Malte et l'autre de Vienne, ont proposé une version pour annoncer les frites de McDonald.

Des designers norvégiens ont aussi diffusé une publicité pour les magasins IKEA proposant aux clients de « bank-siser » leur propre reproduction avec un cadre à 99 couronnes (15 \$), une image dans le style recherché à 49 couronnes et une paire de ciseaux à 9. La valeur potentielle du résultat reste à déterminer, avertit la pub...

Si on apprendrait que Banksy a une maîtrise en marketing, je ne serais pas surprise

LINAKIM CHAMPAGNE



LEDEVOIR

1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage,  
Montréal (Québec) H2L 4X4  
Métro Berri-UQAM  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 16 h 30



Suivez-nous  
sur LeDevoir.com  
et sur nos réseaux  
sociaux



#### RÉDACTION

Téléphone  
514 985-3333  
Courriel  
redaction@ledevoir.com

#### RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION

Téléphone  
514 985-3333

#### ABONNEMENTS

(du lundi au vendredi  
de 7 h 30 à 16 h 30)  
Téléphone  
514 985-3355  
Extérieur de Montréal  
1 800 463-7559 (sans frais)  
Courriel  
abonnements@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-5967

#### PUBLICITÉ

Téléphone  
514 985-3399  
Extérieur de Montréal  
(sans frais)  
1 800 363-0305  
Courriel  
publicite@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-3340

#### AVIS PUBLICS ET APPELS D'OFFRES

Téléphone  
514 985-3452  
Courriel  
avisdev@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-3340

#### PETITES ANNONCES ET PUBLICITÉ PAR REGROUPEMENT

Téléphone  
514 985-3322  
Courriel  
petitesannonces@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-3340

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc., dont le siège social est situé au 1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2L 4X4. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Jacques de Mirabel, division de Québec Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation SunMedia, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.